



**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 13 AVRIL 2016**

**Président : Monsieur Jean-Jacques PHILIPPART**

Présents : Mesdames Florence VASSAL, Corinne GAMBIER, Viviane SAINT PAUL, Marie-José DEVERGIE, Valérie DE L'HAMAIDE, Véronique PONCHON ;

Messieurs Christian DELODDERE, Bernard BOULET, Philippe TOPIN, Jean-Marie SMET, Guy COCAGNE, Jérôme ROCHARD, Pascal DROUARD, Laurent DELAMARRE.

Absents Excusés : Mesdames Martine BELLANGER (a donné pouvoir à Monsieur Philippe TOPIN), Chantal FOLLIOU (a donné pouvoir à Monsieur Bernard BOULET), Sylvie DAGNICOURT.

Secrétaire : Madame Viviane SAINT PAUL

\*\*\*\*\*

1) Modification du cadastre sur le lotissement « Les Coteaux »

La SA HLM du Beauvaisis après vérification par un géomètre, a trouvé des différences de surfaces sur les lots acceptés en rétrocession.

Ces écarts sont faibles puisque sur une zone, il s'agit de 11 m<sup>2</sup> et 20 m<sup>2</sup> sur une autre.

Toutefois pour des questions de clarté, EPFLO le portage foncier, a demandé de prendre de nouvelles références cadastrales.

Le Conseil donne pouvoir au Maire pour effectuer les démarches auprès d'EPFLO et la SA HLM du Beauvaisis concernant ces modifications. Le Conseil vote à l'unanimité.

2) Lotissement « Les Coteaux »

Le Maire informe le Conseil des projets en cours sur la poursuite des constructions au lotissement « Les Coteaux » sur des terrains appartenant à la SA HLM du Beauvaisis.

Compte-tenu d'une situation de blocage avec Mr et Mme CROSNIER sur l'aménagement de terrains leur appartenant, le plan d'aménagement initial devra être modifié.

D'autres informations sont communiquées concernant la liaison entre le lotissement et la Départementale 133 et la sécurisation du carrefour de la Départementale 901 et C3 menant au Hameau de Courroy.

Le Conseil sera tenu informé des démarches entreprises et des projets en cours.

3) Association Foncière Intercommunale

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil qu'il convient de nommer des délégués de la Commune à cette association.

Il propose :

- Mr Guy COCAGNE comme représentant municipal
- Mr Jean-Marie SMET comme représentant des propriétaires titulaire
- Mr Vincent VANDEKERCHOVE comme représentant des propriétaires suppléant.

Le Conseil accepte à l'unanimité cette proposition.

4) Clos Alletête n°2

Afin de permettre la validation du permis d'aménager des 8 lots complémentaires, le Conseil Municipal doit s'engager sur la reprise des voiries en rétrocession à la fin des travaux.

Le Conseil confirme son accord.

5) Suite aux travaux de la déviation de Troissereux, nous nous devons de reprendre à notre compte les voiries de la VC d'Herchies et du fossé exutoire ainsi que la VC 6 Route de Bury.

Une visite de réception a eu lieu avec la Société D3 et Colas Picardie et nous avons obtenu la réalisation de travaux de finition dans un avenir proche.

Le Conseil Municipal donne son accord au Maire pour la signature des différents documents.

6) Validation du Compte Administratif et compte de Gestion 2015

Le Conseil valide le compte administratif et le compte de gestion à l'unanimité.

7) Vote des subventions aux associations – Année 2016

Après échanges et décisions, le montant global des subventions s'élève à 28.675 €. Voir feuille détails jointe.

8) Indemnités Maire et Adjoint

Dans le cadre des nouvelles lois dans les communes de plus de 1000 habitants, le Maire peut demander de bénéficier d'indemnités de fonction inférieures au barème.

Le Maire propose de maintenir les valeurs définies lors de la délibération du 24 Mars 2014 soit 18 % pour le Maire et 9 % pour les Adjoint.

Le Conseil valide cette proposition.

9) Investissements 2016.

Le programme des travaux 2016 a été examiné par la Commission des travaux. Certains accords possibles de subventions sont en attente, d'autres sont arrêtés.

Aussi les travaux suivants sont programmés :

- Couverture de la Salle Polyvalente subventionnée à 70 %
- Travaux d'aménagement de la cuisine de la Grande Salle, faux plafond et éclairage de la Petite Salle, subventionnés actuellement à 53 %
- Acquisitions de matériels à l'Accueil de Loisirs subventionnées à 40 % par la Caisse d'Allocations Familiales
- Agrandissement du parking à l'école ; ce dossier est en instruction pour être éventuellement subventionné.

10) Défiscalisation des Contributions dues au Syndicat Intercommunal des Eaux de l'Agglomération de Beauvais : S.I.E.A.B.

Le Comité syndical du S.I.E.A.B. propose de défiscaliser les contributions dues pour la défense incendie. Cette proposition n'aurait pas d'effet sur le montant global des Impôts Locaux ; en effet, la part jusque-là perçue par le syndicat sera réglée par la Commune.

A cet effet, il convient donc d'augmenter les taux des taxes proprement communales d'un montant équivalent à celui auparavant affecté au S.I.E.A.B.

Cette disposition sera avantageuse par la suite pour la commune ; les dépenses du S.I.E.A.B. seront en effet en baisse dans les années à venir, ceci permettrait de compenser en partie la diminution des dotations de l'Etat et de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis.

11) Validation du montant au Syndicat de Natation.

Le Conseil valide la participation de la Commune à hauteur de 24.916 € et décide de rester fiscalisée comme les années antérieures.

12) Vote des Contributions Directes 2016

Le Conseil ayant décidé de défiscaliser la contribution au S.I.E.A.B. pour la défense incendie, le conseil augmente ainsi ses taux de pourcentages égaux à ceux auparavant affectés au S.I.E.A.B. soit sur la base 2015, les taux suivants :

Taxe d'habitation :  $6,98 \% + 0,86 \% = 7,84 \%$

Foncier bâti :  $15,81 \% + 2,34 \% = 18,15 \%$

Foncier non bâti :  $30,92 \% + 5,32 \% = 36,24 \%$

Pour l'année 2016, il est proposé d'augmenter les taux de 3,5 % pour compenser une partie des pertes de recettes des dotations d'Etat et de l'Agglo.

Cette proposition est votée par 15 voix pour et 2 contre.

Les taux 2016 communaux s'établissent comme suit :

- Taxe d'habitation : 8,24 %
- Foncier bâti : 18,66 %
- Foncier non bâti : 36,48 %

Le produit attendu de ces trois taxes est estimé à 443.293,00 €.

### 13) Vote du Budget Primitif 2016

Le Conseil vote à l'unanimité le budget Primitif 2016.

En section de fonctionnement, le Budget s'équilibre à 1.002.009,00 € considérant qu'il y a un report d'excédent de l'année 2015 de 145.556,00 €.

En section d'Investissement, le budget s'équilibre à 272.817,00 €.

Il est prévu de maintenir un excédent d'environ 150.000,00 € pour compenser la perte de recettes en 2017.

### 14) Questions Diverses

- Nomination de Mme Marie-José DEVERGIE au SIRS en remplacement de Mme Valérie BOUDART ;
- Assainissement Moimont / Courroy  
L'Agence de l'Eau Seine-Normandie a confirmé son désengagement financier. En contrepartie le département a budgété un programme pour palier en partie à ce désengagement.  
L'Agglo par le biais de sa Présidente Mme CAYEUX a donc fait un courrier pour le financement de ces deux projets. Nous avons effectué la même démarche.  
Toutefois il nous semble que ces démarches ont peu de chance d'aboutir. Au mieux, seul Moimont pourrait aboutir dans quelques années.
- Campagne en fêtes  
Les jeunes agriculteurs organisent les 27 et 28 Août une manifestation à la ferme de Beaupré à Courroy, dit « Campagne en fêtes ». Ce type d'évènement attire entre 5.000 et 10.000 personnes suivant le temps.
- Tour de Picardie cycliste  
Le Vendredi 13 Mai 2016 de 14h à 14h45, la traversée de Milly se fera de Songeons vers Troissereux par Campdeville à une vitesse variant de 42 à 46 kms/h. Merci de nous informer de votre disponibilité, nous devons dans cette tranche horaire disposer de « signaleurs » en gilet jaune pour bloquer la circulation sur les voies d'accès à la D 133 au moment du passage.  
Nous aurons besoin de 16 personnes. Merci de nous confirmer votre disponibilité au plus vite.
- Monsieur COCAGNE évoque la demande de la famille SANGLIER qui demande la régularisation notariale et cadastrale d'un terrain de 3 ares 48 qu'elle souhaite réintégrer dans le bien familial.

Le Maire,

Jean-Jacques PHILIPPART

